



## **———— Compte-Rendu du Conseil Municipal Junior Séance Plénière du 14 février 2018 —**

**Présents** : AIT-KADDI Yasmine, CIOLKO Louise, CIOLKO Marie, CRISTALLO Mattéo, DE BACKER Célia, DE BACKER Lucas, EL BAID Amira, GILLET Aurélien, METZ Clara, MONTRADE Cléo, MONTRADE Hugo, TORCH Brice, ZEYEN Hugo

**Absent excusé** : MAIAU Mickaélé

**Absente non excusée** : MAIAU Lituvina

**Assistaient en outre à la séance** :

FREYBURGER Julien, Maire

SARTOR Marie-Rose, Adjointe chargée de la Démocratie de Proximité

LELUBRE Christiane, POLLO Philippe, RIBLET Annette, Conseillers Municipaux

MICHEL Cécilia, HAMIAUX Théo, AVANZATO Julien, Conseillers Municipaux Juniors sortants

CIOLKO Stéphanie et HORY Vincent, animateurs

FERSING Fabien, chargé de la Gestion Urbaine de Proximité

**Secrétaires de séance** : METZ Clara et TORCH Brice

**Le Conseil Municipal Junior s'est réuni en Mairie le mercredi 14 février 2018 à 18 heures 30.  
A l'ordre du jour figuraient les points suivants :**

1. Prise de photos et installation des conseillers municipaux
2. Accueil par le Maire et l'Adjointe chargée de la Démocratie de Proximité
3. Remise des écharpes tricolores
4. Désignation des secrétaires de séance
5. Lecture et signature des chartes et règlements
6. Présentation en binôme
7. Création de la commission pluri-thématique
8. Points divers

### **1. Prise de photos et installation des conseillers municipaux**

Au début de la séance plénière, les nouveaux Conseillers Juniors ont été pris en photo revêtus de leur tee-shirt du C.M.J. et d'une écharpe tricolore, puis ils ont pris place dans la salle du Conseil Municipal.

### **2. Accueil par le Maire et l'Adjointe chargée de la Démocratie de Proximité**

Les Conseillers Juniors ont été accueillis par Monsieur le Maire et par Madame Marie-Rose SARTOR, Adjointe chargée de la Démocratie de Proximité, qui les ont félicités pour leur

élection.

Ils ont également salué l'engagement exceptionnel, au cours du précédent mandat, de Margaux BALTUS et de Théo ZEYEN et les ont nommés « élus d'honneur » du Conseil Municipal Junior.

De plus, ils ont proposé aux 3 Conseillers Juniors sortants, qui s'étaient représentés mais qui n'ont pas été élus, de les associer aux réunions des commissions thématiques.

Cécilia MICHEL et Théo HAMIAUX ont accepté cette proposition qui leur va droit au cœur.

Julien AVANZATO s'est donné le temps de la réflexion pour formuler sa décision.

### **3. Remise des écharpes tricolores**

Les Conseillers Municipaux Juniors ont été appelés l'un après l'autre et se sont vus remettre leur écharpe tricolore par Monsieur le Maire.

### **4. Désignation des secrétaires de séance**

Clara METZ et Brice TORCH se sont proposés volontaires pour assurer la rédaction du compte rendu de cette séance plénière.

### **5. Lecture et signature des charte et règlement**

Les Conseillers Juniors ont procédé, à tour de rôle, à la lecture de la charte et du règlement. Les jeunes élus ont posé diverses questions, comme par exemple : qu'est-ce que la démocratie ? que signifie le quorum ? ou encore qu'est-ce qu'une position partisane ? Les réponses ont été apportées par le Maire, Madame Sartor ou encore par certains Conseillers Juniors sortants. Par la suite, la charte a été signée par chaque élu présent. Si nécessaire, le règlement pourra être modifié après vote par l'assemblée.

### **6. Présentation en binôme**

A l'aide d'une feuille individuelle, chaque élu s'est concerté avec son voisin, puis a défini ce que représentait le Conseil Municipal pour lui, ses centres d'intérêts, ses projets et ses disponibilités. Parmi les projets évoqués, il y a par exemple : aider les pauvres, organiser une marche nettoyage, créer un parcours historique, organiser un tournoi de foot, etc...

### **7. Création de la commission pluri-thématique**

Chaque Conseiller Junior pourra participer à l'ensemble des 4 thématiques : sports et loisirs, culture, social et environnement. Les jours de plus grande disponibilité des jeunes élus sont les mardis et les jeudis. Les dates des réunions de commissions seront déterminées ultérieurement.

### **8. Points divers**

Les parents sont invités à une réunion d'information qui aura lieu en Mairie jeudi 22 février à 19 heures. A cette occasion, les familles sont invitées à apporter l'autorisation parentale signée, ainsi que l'attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire.

En cas d'absence, les jeunes élus doivent impérativement prévenir au préalable Fabien FERSING par mail (ffersing@maizières-les-metz.fr). Le règlement prévoit en effet l'exclusion en cas de 3 absences non justifiées.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.**